

# Inscription

Je m'inscris à la journée annuelle de la section romande de la Société Suisse de Psychiatrie Sociale, à l'hôpital de Cery, 1008 Prilly, le **vendredi 9 mai 2014**

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Lieu:.....

Profession:.....

Téléphone:.....

E-mail:.....

- Membre SSPS, AVS, AI étudiants : Fr. 60.-
- Non-membre : Fr.120.-
- Je souhaite adhérer à la SSPS

## Bulletin à adresser à:

Corinne Quennoz  
Secrétariat section romande de la SSPS  
Case Postale 374  
1964 Conthey  
corinnequennoz@netplus.ch

**Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée**

# Intervenants

## Ariane Ayer

Dr en droit, avocate, vice-présidente de la Commission Fribourgeoise de Surveillance des Professions de la Santé et des Droits des patients et des patientes.

## Vincent Barras

Historien et médecin, professeur d'histoire de la médecine à l'Université de Lausanne, directeur de l'Institut d'histoire de la médecine (CHUV-UNIL).

## Samia Hurst

Médecin et bioéthicienne, professeure associée de bioéthique à la Faculté de médecine de Genève et consultante du Conseil d'éthique clinique des HUG. Elle est membre de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine et de la Commission centrale d'éthique de l'Académie Suisse des Sciences Médicales.

## Marie Israël

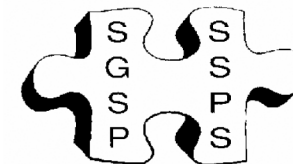
Responsable du secteur développement communautaire et communication Graap-Fondation (Groupe accueil et d'action psychiatrique).

## Georges Klein

Médecin Chef de Service Hôpital du Valais (RSV) Département de Psychiatrie et Psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand. Hôpital de Malévoz.

## Florence Nater

Directrice de la CORAASP (Coordination Romande des Associations d'Action pour la Santé Psychique).



**La Société Suisse de  
Psychiatrie Sociale  
section romande**

avec la collaboration de

**pro mente sana**  
association romande

**organise  
sa journée annuelle le**

**vendredi 9 mai 2014**

***Du consentement libre et éclairé  
à la contrainte***

**Hôpital de Cery**

Salle Muller (face à la cafeteria)

Avec l'aimable soutien de

**PAYOT**  
LIBRAIRE



**Centre hospitalier  
universitaire vaudois**

**vendredi 9 Mai 2014**

9h00	<b>Ouverture du secrétariat</b> Accueil : café - croissants
9h30	<b>Allocution de bienvenue</b> <b>Dr Yasser Khazaal</b> Président de la section romande
9h45	<b>Pr Vincent Barras</b> Le consentement éclairé en médecine: une perspective historique
10h30	<b>Pause</b>
11h15	<b>Dr Ariane Ayer</b> Consentement et mesures de contrainte: que dit le droit ?
12h00	<b>Dr Georges Klein</b> La contrainte en psychiatrie: perspective clinique
12h45	<b>Repas</b>
14h15	<b>GRAAP-Fondation et CORAASP</b> avec la participation de <b>Florence Nater et Marie Israël</b> Isolement et contention: mieux vaut prévenir que subir
15h00	<b>Pr Samia Hurst</b> Questions d'éthique entre contrainte et autonomie
15h45	<b>Clôture</b>
16h15	<b>Assemblée générale</b>

## Organisation

### Organisation, renseignements et inscriptions

Section romande SSPS  
Madame Quennoz Corinne  
Case Postale 374  
1964 Conthey  
corinnequennoz@netplus.ch  
tél. 079 553 56 82 Dr. Yasser Khazaal

### Délai d'inscription

30 avril 2014

### Finance d'inscription

Fr. 60.- : membres SSPS, AI, AVS, étudiants  
Fr. 120.- : pour les non-membres

### Paiement soit :

Par e-banking (Postfinance)  
IBAN CH09 0900 0000 2300 5643 6  
Au moyen du bulletin de versement joint  
(Ne pas oublier de prendre justificatif de paiement)  
Ou sur place

### Lieu

**Hôpital de Cery**  
Salle Muller (face à la cafétéria)  
1008 Prilly

### Repas

inclus (cafétéria de Cery)

### Validation

**Cette journée est proposée pour 6 crédits de formation continue SSPP.**

## Le thème du colloque

La question de l'autonomie des personnes dans le choix de leur traitement ainsi que leur participation active à celui-ci par un consentement libre et éclairé est centrale tant du point de vue clinique, éthique que juridique.

Dans certaines situations particulières, la loi prévoit la possibilité de soins sous contrainte.

Quels sont les contextes d'application de la contrainte en psychiatrie ? Quelles sont les voies de sortie de la contrainte ?

Les intervenants de la journée s'attelleront à explorer ces questions au travers de la perspective juridique, historique, éthique et psychiatrique. La participation de la CORAASP et du GRAAP éclairera le débat en l'enrichissant du point de vue des patients, usagers des systèmes de soins.

Organisée avec le soutien de *promentesana*, la journée promet des débats passionnants.

Enfin à différents moments de la journée des boissons et un repas vous seront offerts afin de faciliter vos échanges et rencontres.

Pour le comité,

**Dr, PD, CC Yasser Khazaal**  
**Président de la section romande de la SSPS**